

# COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU COMITÉ DE VILLAGE DE SAUTEYRAS DU 13 DECEMBRE 2014 à 10 HEURES.

**Présents** : Mmes Defrançois, Kerdraon, M. Guittard, M. Jestin, M. Janetti, Mme et M. Robin, Mme Gourjon, Mme Stelly, M. Maisonobe, M. Pranal, M. Bonnemoy, M. Duclos, Mme Marco-Dos Santos, Mme Planeix, Mme Kieffer, M. Boyer, Mme et M. Soulier

## ORDRE DU JOUR

- **Présentation des travaux prévus en janvier à SAUTEYRAS,**
- **Point de situation sur les questions de la dernière séance,**
- **Questions diverses**

Mme DEFRANÇOIS, Coprésidente lance un tour de table pour que les participants se présentent.

La diffusion du compte-rendu du Comité du 14 Juin a pris du retard car une réunion de l'ensemble des Coprésidents des comités de village devait avoir lieu cet automne qui aurait permis d'inclure des réponses aux questions posées. Malheureusement cette réunion n'a pas eu lieu.

La diffusion du prochain « Vivre à Aydat » et la mise à jour du site web communal fourniront aux habitants toute l'information sur les rôles de chacun des élus au sein des commissions municipales et communautaires.

### 1. Projets de travaux à Sauteyras – Présentation de M. Sautarel élu à la commission Voirie

- **Rue Beau site et chemin de Tessignou** : les travaux d'enfouissement de la ligne électrique HTA réalisés dans le cadre du plan de travaux du SIEG pour la suppression des lignes aériennes en raison des risques de coupure **vont se poursuivre dès la mi-mars 2015**. Cet enfouissement concernera aussi les lignes France Télécom et l'éclairage public. Suite aux travaux, le revêtement complet de la chaussée sera refait en 2015.
- Le comité demande que soit bien pris en compte le nécessaire maintien d'accès ou de sortie pour chaque riverain pendant la durée des travaux. Les propriétaires qui louent des gîtes réclament le planning des travaux afin d'organiser au mieux les périodes de réservation. Il serait préjudiciable pour eux de louer un local inaccessible du fait de travaux.
- Le comité se demande s'il est opportun de prévoir un revêtement de qualité qui peut induire une augmentation de la vitesse de circulation sans se poser la question d'un aménagement de type "chicane" ou autre tel que testé actuellement rue Mercier à Rouillas-Bas. Les riverains rappellent aussi le fort volume de passage des camping-cars et se demandent quelles actions sont possibles pour changer cela.  
**M. Sautarel s'engage à se rendre sur place avec la commission et chercher la solution optimale pour une réduction de la vitesse.**
- **Circulation chemin de Tessignou** : Vu son étroitesse et sa fréquentation, ce chemin nécessiterait la pose d'un panneau de circulation alternée, voire même celle d'un panneau annonçant le passage de groupes de randonneurs.
- Les questions d'aménagement concernant l'Impasse Beau Site sont d'ordre privé et ne peuvent être traitées en comité de village.
- **Chemin de Papianilla** : Le SMVVA a décidé d'entreprendre en 2015 l'extension du collecteur d'assainissement sur la base de l'étude initialement réalisée par la commune. Ces travaux nécessitent l'élargissement du chemin. **La municipalité doit s'assurer au plus vite de l'accord des propriétaires riverains pour empiéter en bordure de leurs parcelles frappées d'alignement.**
- **Parking (vers les ânes), trottoir et limitation de la vitesse boulevard du Lac** : Pas d'engagement actuel mais une négociation de contrepartie est en cours avec le Conseil Général. M. SAUTAREL souhaite voir se régler cette problématique de sécurité, avant la perspective du transfert de l'entretien des routes au Conseil Régional Rhône Alpes Auvergne, de même que le Comité de notre village.

### 2. Base nautique - Office du tourisme

- Il n'y a **toujours pas de respect systématique des horaires d'ouverture du passage** en bordure du lac dans l'enceinte de la base nautique.

### 3. Balustrade le long du boulevard du Lac :

- Dans le tournant avant la descente d'accès à la plage, l'espace, parfois trop large entre les extrémités des balustrades en métal et les murets en maçonnerie, reste un danger car un enfant peut se faufiler.

### 4. Bid du lac : Matérialisation des voies de circulation et du passage piétons – Protection des trottoirs

- Les passages piétons dans Sauteyras ne sont pas tous matérialisés.
- Il manque toujours, un marquage de rive pour les piétons en bordure de route devant chez Mme et M. Olivier, ainsi que dans la descente du Centre de loisirs.
- Tout le long du trottoir, côté droit du boulevard en direction d'Aydat : il est réclamé le remplacement des potelets en bois par des quilles résistantes ou le dépôt de roches afin de supprimer tout stationnement, et ainsi de préserver le passage des piétons. Cette protection doit aussi remonter le long du trottoir courbe en direction du Centre de loisirs.
- En face de chez M. Maisonobe, le trottoir piéton réalisé nécessite en urgence une protection latérale anti-chute, à cause du surplomb très dangereux en bordure de l'enrochement.

### 5. Aménagement du site géologique rue Beau-site

- Cet aménagement demeure toujours un souhait du Comité, avec l'implantation d'une poubelle.

#### 6. Bouche d'incendie

- Aucune des bouches d'incendie à Sauteyras n'est conforme à la réglementation, sauf celle vers le Centre de loisirs. Le Sivom d'Issoire (gestionnaire de l'alimentation en eau potable d'une partie de la commune) doit toujours solutionner ce problème.

#### 7. Problème de nuisance sonore à l'espace loisirs

- Le Comité de village souhaite toujours connaître la teneur de la convention de location de la salle du Centre de loisirs, pour savoir ce qu'elle prévoit concrètement pour préserver la tranquillité du voisinage (*Feux d'artifices, musique, ...*).
- La municipalité ne pourrait-elle pas installer un système de coupure automatique d'alimentation en cas de dépassement du volume sonore autorisé comme cela existe dans d'autres communes ?
- Le comité de village souhaite que soit interdite l'installation sauvage de toiles de tentes en bas du Centre de Loisirs. Cet emplacement est un passage réservé pour l'intervention des pompiers.

#### 8. Emplacement et état des poubelles

- Rue Beau Site, les riverains réclament depuis 6 ans, une plate-forme de poubelles avec palissade en bois. M. SAUTAREL informe qu'une réflexion est en cours sur la conception de ces plate-formes pour les rendre plus faciles à remplacer en cas de dégradations.
- Le comité de village insiste fermement pour que le rapport de M. JANETTI, déposé en Mairie par M. GUITTARD, au sujet de l'implantation des poubelles soit pris en compte par le nouveau Conseil Municipal.
- Au bas du chemin du Tessignou une poubelle jaune de plus devient nécessaire depuis la mise en location des chalets de la ville de Paris, et si les nouveaux résidents ignorent toujours l'existence d'une déchetterie à THEIX, il sera utile de les informer, comme pourra le faire ce compte-rendu.
- Pour rappel, les conteneurs jaune (recyclage) ne sont pas traités si leur contenu n'est pas adéquat.
- Il serait bien que les personnes qui posent délicatement leurs bouteilles sur les margelles de la plate-forme au bas du chemin de Papianilla fassent l'effort de les porter 15 m. plus loin dans le conteneur à bouteilles.

#### 9. Signalétique – Panneaux d'affichage

- Le comité de village constate la pose de nouveaux panneaux d'affichage commercial, pour lesquels la Mairie a dû s'assurer qu'ils répondent aux exigences de la charte graphique du Parc des volcans.

#### 10. État des lieux depuis le tournant des ânes jusqu'au panneau Sauteyras

- Le comité de village souhaite toujours obtenir réponse aux interrogations déjà exprimées : Quel devenir pour la cabine téléphonique ? Le désherbage sur le trottoir va-t-il être assuré par la mairie ? Le contrôle des cartes de pêches en bout de lac va-t-il permettre aussi de dissuader les pique-niques pieds dans l'eau avec proliférations d'emballages, dans cette zone réservée à la pêche ? L'avaloir des eaux de pluies souvent obturé par des feuillages et aiguilles de pin sera-t-il régulièrement nettoyé ?

#### 11. PLU

- En amont de l'enquête publique, le comité renouvelle sa proposition pour qu'à défaut de pouvoir participer aux travaux de la commission, il soit possible de disposer en mairie d'un cahier pour collecter les observations ou suggestions des électeurs sensibilisés.

#### 12. Pose du pare-neige anti-congères

- Rue Beau Site, en haut de l'accès à Verneuge. Une convention doit avoir été signée avec les propriétaires du terrain.  
**A vérifier.**

#### 13. Arrêt de bus

- Un arrêt de bus existe boulevard du Lac, face au bar du Julcanque. **M. Sautarel doit vérifier s'il est bien autorisé.**

Fin de séance à 11 heures 30 suivie du verre de l'amitié et d'un partage des préparations apportées par chacun.

Le Secrétaire

Les Coprésidentes

*Si vous recevez ce document dans votre boîte à lettres et si vous disposez d'une adresse internet, vous serez bien aimable d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : [corinne.kerdraon@orange.fr](mailto:corinne.kerdraon@orange.fr)  
Vous recevrez ainsi ce document par internet, ce qui économise du papier et de l'encre, et fait gagner du temps aux personnes qui se chargent de distribuer bénévolement ce compte-rendu. Merci d'avance*